

ÉVOLUTION DE LA POPULATION DU GRAND CORMORAN

d'après le nombre de couples nicheurs.



Grand cormoran (*Phalacrocorax carbo*)

Photo : David Hackel

NT
Quasi
menacée

Contexte

Le Grand Cormoran *Phalacrocorax carbo* (Linnaeus, 1758) est présent partout dans le monde à l'exception de l'Amérique du Sud. Il est représenté par 6 sous-espèces dont deux nichent en France, essentiellement dans la moitié nord du pays. La sous-espèce marine, *Phalacrocorax carbo carbo* (2 045 couples en France), que l'on rencontre dans tout l'Atlantique Nord est strictement protégée, alors que *Phalacrocorax carbo sinensis* (6 621 couples en France) qui niche dans notre région et de l'Europe continentale à la Chine, est protégée mais peut être régulée.

Chassé pour être consommé ou détruit, jugé comme nuisible en raison de son régime piscivore, le Grand Cormoran était au seuil de l'extinction entre le XIX^{ème} et le XX^{ème} siècles (u.a. BAUER & GLUTZ VON BLOTZHEIM, 1966). Protégé par une directive européenne à partir de 1979, il connaît un essor démographique favorisé par l'augmentation des ressources alimentaires consécutive à l'eutrophisation des eaux continentales (VAN EERDEN & GREGERSEN, 1995) : dès lors l'oiseau est perçu comme un envahisseur dangereux mettant en péril les populations de poissons et la vie de ceux qui en dépendent.

En Alsace, l'espèce est arboricole et niche en colonie mono spécifique (23 % des couples) ou au contact d'une ou deux autres espèces coloniales comme le Héron cendré (*Ardea cinerea*) ou l'Aigrette garzette (*Egretta garzetta*). Sur la liste rouge régionale des oiseaux nicheurs (LPO Alsace & Odonat, 2014), le Grand Cormoran dont l'effectif nicheur est encore fragile, est classé « Quasi menacé ».

A la fin des années 1960, il devient un hôte de passage fréquent et hiverne régulièrement sur le Rhin à partir de l'hiver 1967-1968 à Rhinau-Kappel (WESTERMANN & SAUMER, 1974). Conjointement à la forte reprise des populations nicheuses des Pays-Bas et du Danemark, protégées respectivement en 1965

ALSACE

67

68

Tendance générale de l'indicateur

Alsace : ↗

Bas-Rhin : ↗

Haut-Rhin : ↗

et en 1978, et dont nos oiseaux sont natifs (HÖLZINGER 1987), il devient un hivernant commun en Alsace au cours des années 1980 à 1990 (ANDRES et al, 1994).

Les dortoirs se multiplient et l'aire d'alimentation diurne, longtemps limitée au fleuve, s'élargit jusqu'aux vallées vosgiennes (en 1998, 1^{er} cas de présence d'une dizaine d'individus en hiver au lac de Kruth-Wildenstein à 549 m d'altitude).

Alors qu'une colonie est découverte sur la rive badoise du Rhin à hauteur de Drusenheim en 1998 (BOSCHERT, MAHLER & SCHUSTER, 2000), des vellétés de reproduction sont observées en 1999 et 2000 le long de l'Ill puis du Rhin au nord de Strasbourg (B. WASSMER). Le premier cas avéré de reproduction du Grand cormoran en Alsace, survient en 2001 à Beinheim (6 couples - C. HOF, A. LUTZ, B. WASSMER, A. WILLER), le second en 2003 à Kembs (3 couples - F. GUTH).

Méthode

Le recensement des colonies de reproduction s'effectue au début du printemps quand l'état de la végétation permet d'observer les nids actifs dans de bonnes conditions. Seuls les nids occupés sont comptabilisés à distance respectable et à la longue-vue pour ne provoquer aucun dérangement.

L'indicateur correspond au nombre de couples nicheurs comptabilisés dans les différentes colonies connues en 2014. La cartographie proposée représente le nombre de couples nicheurs par colonie. Les données utilisées dans l'analyse sont issues de la base de données participative VisioNature.

Résultats en 2014

Alsace

En 2014, les effectifs de l'espèce sont en légère augmentation par rapport à 2013 (199 nids occupés) avec un total de 246 couples répartis sur 6 colonies de reproduction (231 couples sur 6 colonies en 2013).

Départements du Bas-Rhin et du Haut-Rhin

Dans le Bas-Rhin, 116 couples sur le Rhin et 31 couples hors-Rhin se répartissent sur 4 colonies différentes. Dans le Haut-Rhin, 98 couples sur le Rhin et 1 couple hors-Rhin se répartissent sur seulement 2 colonies.

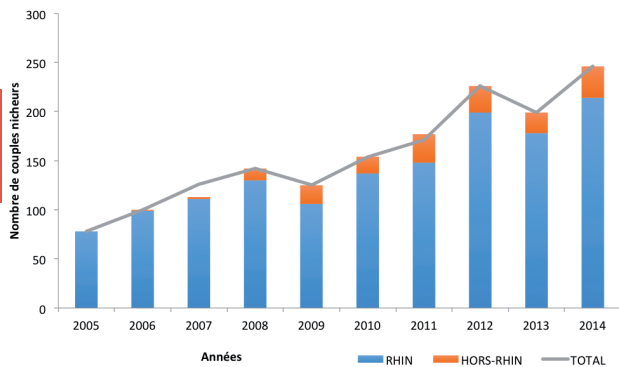


Fig. 1 : Évolution du nombre de couples nicheurs de Grand cormoran sur le Rhin et Hors-Rhin (gravières, plans d'eau) de 2005 à 2014.

	Bas-Rhin	Haut-Rhin	Alsace
Rhin	116	98	214
Hors-Rhin	31	1	32
Total	147	99	246
Nombre de sites recensés	4	2	6

Tab. 1 : Nombre de nids de Grand Cormoran occupés en 2014

Analyse

En 2005, le Grand Cormoran est un nicheur très localisé en Alsace : la rive française du Rhin accueille deux colonies distantes de 142 km alors que deux nidifications isolées sont observées à Krafft-Plobsheim et dans le Grand Ried de l'Ill, à 15 km du fleuve où s'installe une colonie en 2008. En 2010, une autre colonie apparaît dans le Sundgau au plan d'eau de Michelbach. Il s'agit de l'implantation la plus à l'écart du fleuve (30 km) et la plus élevée de la région. En 2011, l'implantation dans la partie médiane de la région se confirme avec deux nouvelles colonies rhénanes espacées de 15 km dont l'une sur le site de nidification isolé qui avait échoué en 2006. L'Alsace compte désormais 6 colonies.

L'effectif nicheur alsacien passe de 78 couples en 2005 à 155 couples en 2010. Il atteint 218 à 231 couples regroupés en 6 colonies en 2012, puis 246 couples (toujours en 6 colonies) en 2014 ; soit une moyenne de 41 couples par colonie (contre 62,4 couples par colonie à l'échelle nationale (MARION, loc. cit.). Alors que la population française progresse peu géographiquement, elle accentue sa croissance démographique. Malgré un taux moyen annuel de croissance d'effectifs moitié moindre entre 2009-2012 (+8,2 %) qu'entre 2003-2006 (+16,8 %), l'Alsace enregistre le 5ème taux de progression régionale.

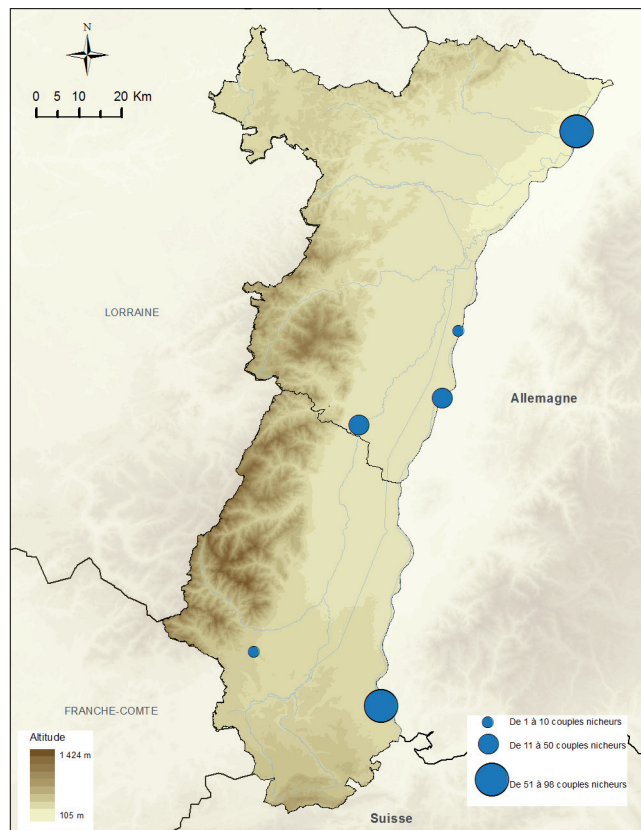
En savoir plus...



- Dronneau C, 2007. Notes d'ornithologie alsacienne n5 : de novembre 2001 à octobre 2005. *Ciconia* 31-2: 49-82.

- Wassmer B., Atlas des Oiseaux nicheurs d'Alsace (à paraître).

- DDT67, Plan de gestion du Grand Cormoran pour les campagnes d'hivernage 2009/2010 à 2013/2014.



Localisation géographique des colonies nicheuses de Grand cormoran en Alsace en 2014.

Facteurs influençant l'indicateur

Protégé par une directive européenne à partir de 1979, il connaît un boom démographique favorisé par l'augmentation des ressources alimentaires consécutive à l'eutrophisation des eaux continentales (VAN EERDEN & GREGERSEN, 1995).

Entendant les plaintes du monde de la pêche (pêche de loisir et pisciculteurs), l'état français, sur la base de quotas revus à la hausse chaque année, autorise des prélèvements par le tir à compter de l'hiver 1996-1997. Pour information, dans le Bas-Rhin les quotas attribués l'hiver 2009/2010 sont de 275 oiseaux (tirs réalisés pour 117 oiseaux en eau libre et 55 en étangs de pisciculture extensive) et de 300 oiseaux pour l'hiver 2013/2014 (tirs réalisés pour l'intégralité des quotas). Des demandes récentes réclament le doublement de ces quotas. Cette pression exercée sur l'espèce justifie une installation de colonie de reproduction sur des endroits particulièrement calmes et difficile d'accès (îles fluviales, centre de grands massifs boisés).

La mise en protection des derniers vestiges de la forêt du Rhin et des îles rhénanes de part et d'autre du fleuve depuis le début des années 90, a probablement constitué un facteur favorisant l'espèce sur le cours du Rhin supérieur. Les colonies de nidification ont pu bénéficier de l'amélioration de la quiétude de ces lieux : par exemple les accès interdits dans certaines réserves intégrales ou autres espaces protégés (APPB, Naturschutzgebiet).

Producteur des données :



Coordinateur :

